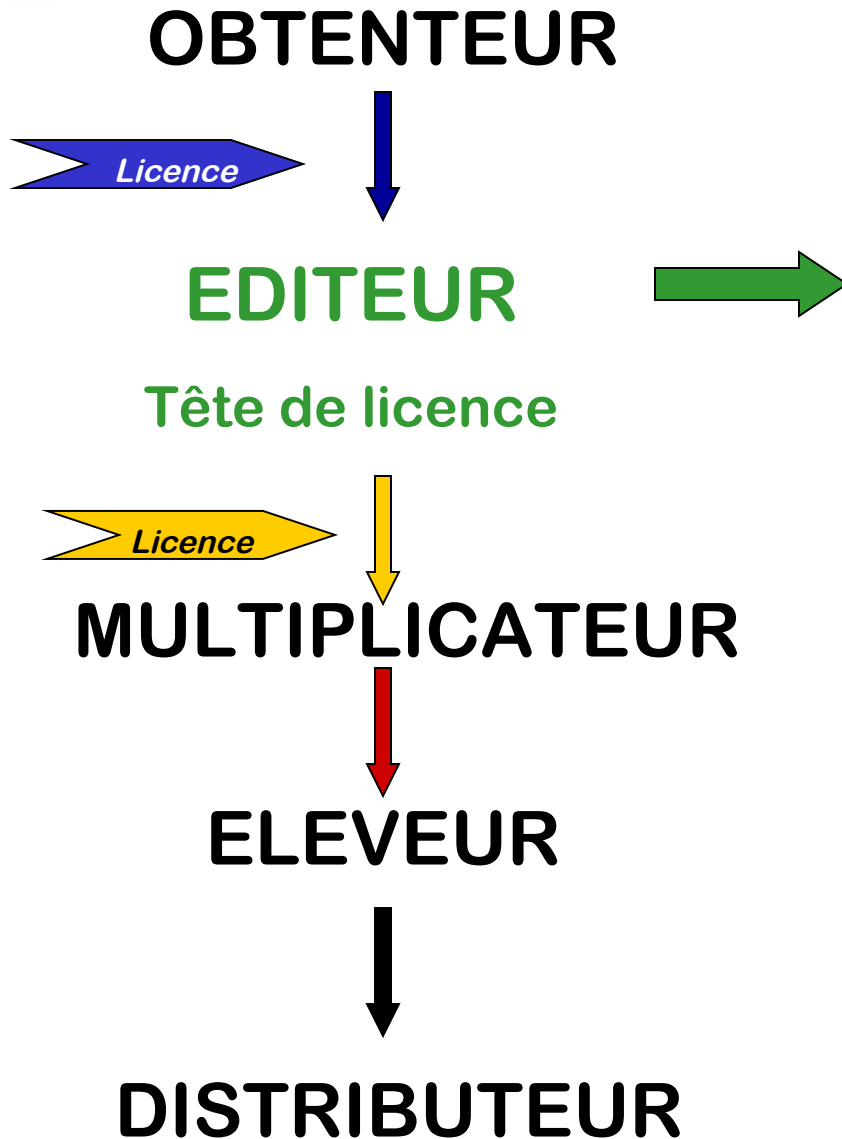


26 mars 2009 - Olivier Pantin/VEGEPOLYS

L'édition de nouveautés ou de l'usage du C.O.V



Les 5 missions de l'éditeur



1. Créer un catalogue de variétés protégées
2. Développer des productions
3. Promouvoir les variétés
4. Lutter contre la contrefaçon
5. Gérer les redevances



La relation obtenteur- éditeur

↪ Certes une relation entre professionnels du végétal basée sur une **confiance réciproque**

↪ MAIS d'abord fondée sur des **droits acquis**:

- ✓ Par la protection de la variété par C.O.V européen (obligatoire)
- ✓ Par la protection de la variété sur d'autres territoires (éventuelle)
- ✓ Par la protection (éventuelle) par marque déposée

↪ Et formalisée par la signature d'un **contrat de concession de licence** reprenant l'ensemble des droits et obligations négociés entre chacun des partenaires.

Nos partenaires obtenteurs: qui sont-ils?



Daphne odora MARIANNI ® 'Rogbret'

Obt.: Pépinières Rogalski



Médaille d'Argent
PLANTARIUM 2008

Médaille d'Or

INNOVERT 2009

Lonicera periclymenum CAPRILIA® Imperial 'Inov86'

2008



Obtention:
INRA / SAPHINOV



Callistemon viminalis HOT PINK 'KKHO1'

Obt. J.L. SCHOLTZ

2008



Hydrangea macrophylla 15B22

Obt. : M.F. DOLL

2009



Comment sont choisies les variétés éditées?



①

Démarche de sélection sur le terrain auprès des obtenteurs



Travaux de recherche chez des obtenteurs privés



*Travaux de recherche
à l'INRA d'Angers*



② Tests et jugements systématiques des variétés proposées en production



en entreprises

**1 - 3 ans d'essais
(vivaces – arbustes)**

③ Tests et jugements en situations



④ Lancement

Lancer la multiplication et la production
Assurer la promotion de la nouvelle variété



Hydrangea paniculata VANILLE- FRAISE ® 'Renhy'

- **Présentation à plusieurs salons et concours:**
 - INNOVERT (F): Médaille d'or**
 - PLANTARIUM (NL): Médaille de bronze**
 - FLEUR RUSTICA 2007**
- **Mailing d'information à 7000 adresses professionnels**
- **Promotion directe par les licenciés**
- **30 000 unités sur le marché la première année**

Un travail au bénéfice de chacun



Un réseau de professionnels pour le développement des variétés

↪ Le succès de la variété est conditionné

- Par la qualité intrinsèque de la variété
- Par la capacité de développement des licenciés multiplicateurs

↪ Offrir la force d'un réseau de licenciés et d'agents est un gage de réussite pour l'obteneur:

- En France
- En Europe
- En Amérique du Nord
- Au Japon
- Sur tous les territoires où la variété a un potentiel économique

Un résultat économique qui se mesure selon 3 paramètres...

① Volumes annuels de ventes variables :

- De 10 000 à plus de 200 000 plants par variété aujourd'hui.
- Demain plus de 500 000 à travers le monde pour quelques succès

② Un montant de redevance par plant vendu proportionnel à la valeur finale de la plante consommée et au volume du marché:

- Bruyère : 0,025 € à 0,06 €
- Plante vivace : 0,10 à 0,15 €
- Arbuste: 0,20 à 0,30 €
- Arbre: 0,50 € à 0,70 €

③ Pour une durée de vie ...

- à l'échelle du succès de la variété
- tant que la variété est protégée par son C.O.V et/ou par sa marque

Malus PERPETU® 'Evereste'

Obtention INRA



Variété au catalogue depuis la création de SAPHO (1974) et qui représente toujours une des premières contributions au C.A. de SAPHO

Pyracantha gamme SAPHYR®

Tolérants au feu bactérien

Obtention INRA/SAPHYR



**Plus de 4,5 millions de plants
vendus depuis leur lancement
en 1990**

HYDRANGEA VANILLE-FRAISE

'Renhy'

Obtention Pépinières RENAULT



**Près de 200 000 plants vendus
en troisième année de lancement**

Quels bénéfices pour l'obtenteur ?

↪ D'abord un moteur essentiel: la **reconnaissance de** son travail d'obtention

↪ Pour certains :

- L'accroissement de la **notoriété de leur entreprise**
- Le développement du **commerce des plantes**

↪ Le **gain financier** direct par la collecte de redevances sur la vente à travers le monde de leur variété:

- 40 à 60 % des redevances collectées par SAPHO lui reviennent

Un bénéfice partagé

↳ **SAPHO développe son activité** et commercialise ainsi via ses licenciés près de 3 millions de plants de variétés protégées par an

↳ **Les licenciés multiplicateurs développent leur production** et sont à la source de l'offre des nouveautés et d'innovation

↳ Nous répondons à la **demande de nouveautés de la filière** et du consommateur

Un cercle vertueux qui permet de valoriser et donc de développer le travail de création et d'innovation

A condition qu'il soit bien protégé....

26 mars 2009 - Olivier Pantin/VEGEPOLYS

Merci de votre attention

